

Coteaux du Layon Premier Cru Chaume

CF cahier des charges AOP Coteaux du Layon



LE VIGNOBLE

Localisation : L'aire d'appellation de la mention 1^{er} cru Chaume s'étend sur 1 commune du Maine et Loire : Rochefort-sur-Loire.

Superficie : 70 ha.

Sols : Terrasses de schistes et de grès du socle armoricain : sols bruns et peu profonds (roche mère affleurante) de l'Anjou noir.

Climat : Dominant l'aire de Quarts de Chaume dans le prolongement du coteau, les sols se développent sur les mêmes grès poudingues du carbonifère, mais aussi sur roche volcanique (spilite) et sur schistes ordoviciens. Le mésoclimat favorise la surmaturation et la botrytisation du raisin.

LE VIN

Production annuelle moyenne sur les 5 dernières années : 1 100 hl.

Rendement de base : 25 hl/ha.

Cépage : Chenin Blanc.

Pratiques culturales dominantes :

Densité minimale 4000 pieds/ha.

Taille Guyot double à 2 x 3 yeux ou gobelet à 3 x 2 yeux.

Contraintes techniques : Vendanges manuelles par tries successives de raisins arrivés à surmaturité et présentant une concentration par l'action, ou non, de la pourriture noble.

